

Informations de base	
2022/2728(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Critères d'évaluation du caractère modélisable des facteurs de risque dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes (IMA) et fréquence de cette évaluation en application de l'article 325 octoquinquagies, paragraphe 3, du Règlement sur les exigences de fonds propres	
Complétant 2011/0202(COD)	
Subject	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	Commission au fond ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
14/06/2022	Publication du document de base non-légalitatif	C(2022)03801	
14/06/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
22/06/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/09/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2728(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0202(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/09341

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)03801	14/06/2022	